

160 CROIX-ROUGE FRANÇAISE – FEMMES D'ENGAGEMENT

Le 21 octobre 2024, La Poste émet un bloc composé de 3 timbres à l'occasion du 160^e anniversaire de la création de la Croix-Rouge française. Ce bloc est illustré par le portrait de trois femmes qui ont joué un rôle décisif au sein de l'association, Coralie CAHEN, Marie-Léonie GÉNIN et Marcelle BARRY.



Visuels d'après maquettes –
Couleurs non contractuelles/
disponibles sur demande

Réf. : 11 24 100

Portraits...

Depuis 160 ans, la Croix-Rouge française s'inscrit au cœur de l'histoire de la France. Ses actions sont portées par ses volontaires, engagés dans le secours aux

populations et l'accompagnement sanitaire et social des plus fragiles, lors de crises majeures comme dans le quotidien.

Parmi eux, les femmes se sont fait une place et ont largement contribué à bâtir l'association. Pionnières, innovatrices, souvent dans l'ombre, elles ont joué un rôle décisif dans la construction de l'identité de la Croix-Rouge française. Cette année d'anniversaire est l'occasion de leur rendre hommage à travers trois figures emblématiques d'un engagement qui traverse les générations. Chacune de ces femmes, dans son domaine et à son époque, joue un rôle majeur dans l'évolution de l'association.

Coralie Cahen (1832-1899) est l'une de ces pionnières, engagées de la première heure durant la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Dans Metz assiégé, qu'elle refuse de quitter, elle organise une ambulance réservée au soin des simples soldats. Elle sait que, contrairement aux officiers, ils sont moins facilement accueillis et soignés chez l'habitant. Puis, à la demande de Léon Gambetta, elle se rend à Vendôme pour transformer un lycée en hôpital, où les militaires blessés des deux camps seront soignés. La guerre terminée, elle épouse la cause des prisonniers français encore retenus en Allemagne. Se rendant sur place, elle renseigne les familles sur le sort des détenus et obtient des centaines de libérations. Elle maintiendra son engagement humanitaire au sein de la Croix-Rouge française et d'autres associations jusqu'à son décès.

Au terme de la guerre de 1870, la Croix-Rouge française se penche sur la question cruciale de la formation des infirmières. **Marie-Léonie Génin** (1859-1947) y consacrera sa vie. En 1899, elle est choisie par l'association pour diriger son premier dispensaire-école, dans le XIV^e arrondissement de Paris, qui allie le soin aux populations et la formation pratique des infirmières. En 1908, elle prend la tête de l'hôpital-école des Peupliers, conçu par l'association pour être à la pointe de l'enseignement et du soin, qu'elle transforme durant la Grande Guerre pour l'accueil des soldats blessés. Jusqu'à son décès, elle va y former plusieurs générations d'infirmières et d'assistantes sociales, la passion de la pédagogie chevillée au corps.

Marcelle Barry (1896-1989), quant à elle, est en 1935 l'une des premières infirmières pilotes secouristes de l'air (IPSA) formées par la Croix-Rouge française. Nommée en 1940 cheffe d'équipe chargée du rapatriement de blessés pour l'armée, elle participe à la création des équipes d'urgence de l'association en 1943. Après la guerre, elle prend la tête de la mission détachée auprès des Forces expéditionnaires françaises en Extrême-Orient. Fin 1948, elle se rend au Moyen-Orient pour organiser le secours aux personnes déplacées du conflit israélo-arabe. De retour en France en 1949, elle est nommée directrice du service d'urgence de l'association. Jusqu'à sa retraite en 1971, elle coordonnera et fera évoluer les dispositifs de l'association pour l'aide aux populations lors de situations de crise.

La Poste et la Croix-Rouge française partenaires depuis 1914

Depuis 2006, plus de 27 millions d'euros ont été reversés par La Poste à la Croix-Rouge française afin de financer de nombreuses actions internationales, nationales ou locales menées dans le domaine de la santé, de l'action humanitaire et sociale.

Le reversement de ce don contribué à la mise en place de nombreux projets de la Croix-Rouge française dans des domaines d'activité divers, parmi lesquels :

- La montée en puissance des actions de secourisme, soit par la création de l'activité secourisme à proprement parler (comme dans les Alpes-de-Haute-Provence) ou par la modernisation du matériel (à Lens par exemple), mais aussi pour permettre au réseau Croix-Rouge française de renouveler son matériel et rénover ses locaux destinés à la formation aux gestes qui sauvent.

- Le déploiement de dispositifs itinérants partout en France avec Croix-Rouge sur Roues, dispositifs mobiles allant au-devant des publics précaires qui n'ont pas les moyens de se déplacer dans les unités fixes locales de l'association.

- Le développement de dispositifs d'accompagnement liés à l'hygiène, si important pour l'estime de soi. Par exemple, la laverie solidaire (mise à disposition des personnes en situation de vulnérabilité d'un espace où elles pourront laver leur linge) ou encore le projet Solidouches (qui permet à des publics précaires d'accéder à l'hygiène) permettent aussi aux personnes accompagnées de trouver un espace convivial d'accueil, d'écoute et d'orientation.

- La création d'espaces Halte Répît Détente Alzheimer en Normandie et dans l'Hérault. Ces lieux d'accueil non médicalisés proposent des activités adaptées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et permettent aux aidants de prendre du temps pour eux. Une prise de relais temporaire centrée sur l'écoute et le partage, pour maintenir un lien social malheureusement trop souvent altéré par la maladie et rompre le face à face exclusif entre l'aidant et l'aidé.

- L'amélioration des conditions d'accueil et d'activité dans de nombreuses unités locales de la Croix-Rouge française, par exemple l'unité d'aide alimentaire de l'antenne d'Epinal, de Montauban ou les vestiboutiques de Pontarlier, de Mayotte, de Quimper, de Caux Vallée de Seine, etc.

- La mise en place de transports adaptés aux personnes âgées et aux résidents de structures Croix-Rouge française, pour favoriser leur autonomie et maintenir le lien social, comme par exemple dans la région de Tours ou dans les Yvelines.

L'ensemble des projets mis en œuvre par la Croix-Rouge française est présenté sur le site officiel www.croix-rouge.fr.

La Croix-Rouge française et Le Groupe La Poste travaillent ensemble à la création de produits philatéliques depuis 1914.

Concrètement que fait la Croix-Rouge française avec 2 € reversés sur la vente d'un carnet de timbres ?

- Elle procure 2 repas complets à des personnes vulnérables ;
- Elle sécurise une mère en lui donnant tout ce qu'il lui faut pour nourrir son bébé pendant une journée ;
- Elle distribue 6 couvertures de survie isothermes.

Les infos techniques

Création : Florence WOJTYCZKA

Impression : héliogravure

Format des timbres : 40,85 x 30 mm

Format du bloc : 85 x 130 mm

Présentation : bloc de 3 timbres

Tirage : 280 000 exemplaires

Prix de vente : 5,87€ (Valeur faciale de chaque timbre : 1,29 € dont un don de 2 € reversée à la Croix- Rouge française)

Conception graphique timbre à date : repiquage

Mentions obligatoires : création et mise en page Florence Wojtyczka d'après portraits Coralie Cahen © mahJ, Marie-Léonie Génin et Marcelle Barry © la Croix-Rouge française.

Les infos pratiques

Le bloc sera vendu en avant-première les vendredi 18 et samedi 19 octobre à :

▪ **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10h à 19h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS (Oblitération jusqu'à 17h).

- **Florence WOJTYCZKA animera une séance de dédicaces le vendredi 18 octobre de 10h30 à 12h30.**

Retrouvez ces informations et leur actualisation sur : www.lecarredencre.fr, le site de référence de l'actualité philatélique.

À partir du 21 octobre 2024, il sera vendu dans de nombreux bureaux de poste, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Commercial Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail sav-phila.philaposte@laposte.fr au Musée de La Poste, 34 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris sur réservation auprès de votre buraliste et sur le site Internet www.laposte.fr

À partir du 22 octobre 2024, il sera vendu dans la boutique « Le Carré d'Encre ».

Contacts Presse Philaposte

Maryline GUILLET

Chargée de communication éditoriale et presse
maryline.guilet@laposte.fr
Tél. 06 32 77 39 65



Ségolène CODELUCK

Directrice de la communication et des relations institutionnelles
segolene.godeluck@laposte.fr
Tél. 06 50 10 93 63

À propos de Philaposte

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe, Philaposte a acquis, par son savoir-faire et sa politique d'investissements, une expertise sur les imprimés de sécurité depuis plus de 30 ans. Au sein du groupe La Poste, Philaposte conçoit, imprime et diffuse également les timbres du programme philatélique de France.

Chiffres clefs :

- Une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac
 - Plus d'1 milliard de marques d'affranchissement dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
 - 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
 - Plus de 300 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
 - 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré d'Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buraliste.
 - Après le déploiement des vitrines philatéliques dans 5 600 bureaux de poste en 2023, un nouveau concept de bureaux de poste est testé depuis le début de cette année.
- L'expérience est menée dans 8 bureaux répartis sur le territoire national : Paris Ecole Militaire, Paris Louvre, Dijon Grangier, Rouen Jeanne d'Arc, Poitiers Hôtel de ville, Saint-Germain-en Laye, Cognac et Beaune. Ils proposent une palette d'offres complémentaires, tels que livres des timbres, documents philatéliques, souvenirs et collectors également proposés des produits ludo-éducatifs (puzzles timbrés ...) et de nombreux objets postaux du Musée de La Poste (sacoche, boîtes aux lettres, porte-clé...).

Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

Le timbre d'usage courant : la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est choisi par le président de la République à chaque nouveau mandat.

Timbres du programme philatélique



Hommage de la Nation à des personnalités, souvenir des grands événements, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... ces timbres constituent le cœur de la philatélie.

Timbres de correspondance



Pour faciliter les échanges et promouvoir l'écrit auprès du grand public, La Poste met en vente des carnets de beaux timbres autocollants.

Les Collectors de timbres



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres donnent de la visibilité aux événements. Les timbres sont regroupés sur un feuillet comportant une illustration du

Timbres spéciaux à tirage limité



Produits spéciaux destinés aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, entiers postaux, timbres NFT...

Timbres personnalisés



Ces timbres sur-mesure permettent aux particuliers, aux associations, aux entreprises de créer leur propre timbre avec le choix du visuel, du tirage et de la diffusion.